REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
UDF - RPR

Electrices, Electeurs,

Sur l'ensemble de la France, après l'accord intervenu entre l'U.D.F. et le R.P.R., 520 candidatures uniques ont été retenues sous le sigle de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.).

Pour la circonscription de BERGERAC, la majorité sortante se présente unie : avec mon suppléant René COICAUD, nous nous présentons à vos suffrages, investis par l'U.R.C. pour les élections du 5 Juin 1988.

J'ai siégé à l'Assemblée Nationale depuis 1986 et je pense avoir bien rempli mon contrat, tant sur le plan local que sur le plan national.

Sur le plan local, je suis intervenu :

— pour le sauvetage d'un centre de formation au L.E.P. de l'Alba (section C.A.I.C.) ;
— pour le maintien de 220 emplois à la Poudrerie de Bergerac ;
— pour la création d'un centre de tri à la Poste de Bergerac ;
— pour l'implantation à Roumanières de la station météorologique, importante pour la navigation aérienne mais aussi pour l'agriculture ;
— pour l'obtention de la seconde tranche de l'hôpital de Bergerac.

Sur le plan national :

A l'Assemblée Nationale, j'ai soutenu sans aucune défaillance, l'action du Gouvernement et de sa majorité parlementaire. Une action dont chacun reconnaît les résultats bénéfiques :

— arrêt du chômage ;
— progression de la production industrielle : + 6 % ;
— progression de l'investissement : + 11 % ;
— programmation de 5 000 km d'autoroutes (rien n'avait été fait depuis 1981) ;
— construction de 300 000 logements en 1987. Le secteur du bâtiment redevient créateur d'emplois ;
— 70 milliards d'allègements d'impôts. 2 millions de foyers sont exonérés;
— baisse de la T.V.A. (voitures, disques, magnétoscopes) ;
— amélioration de la sécurité des biens et des personnes avec une baisse de la délinquance depuis 1986.

C'est dans cette voie qu'il faut poursuivre. L'Assemblée Nationale doit mener une politique de continuité.

Il faut en effet :

— continuer l'allègement des impôts, la création des emplois, et le renforcement de notre économie ;
— poursuivre la politique familiale et prendre des mesures pour atteindre une natalité française satisfaisante ;
— maintenir la politique de lutte contre l'insécurité. Les honnêtes citoyens doivent être en sécurité.

Nous devons enfin, ici et outre-mer, en Europe et dans le monde, défendre l'honneur de notre armée, réaffirmer avec force, l'amour et la fierté de la France.

L'enjeu est important : il est simple et clair. Vous avez le choix :

— soit donner au seul Parti socialiste le pouvoir absolu, comme en 1981 ! C'est le contraire de l'ouverture. Un pouvoir sans frein serait nuisible à tous ;
— soit apporter votre confiance à des hommes de chez vous qui vivent et qui travaillent parmi vous, qui connaissent vos problèmes, parce qu'ils les partagent avec vous et qui ont su faire preuve d'efficacité, de tolérance et de loyauté.

Le 5 Juin, n'égarez pas vos suffrages. Refusez les doctrinaires, les intrigants, les ambitieux.

Votez pour les candidats U.R.C. de l'union U.D.F.-R.P.R.

Votez pour des hommes de chez vous, qui travaillent pour vous.

VOTEZ POUR

Elie MARTY

Député sortant,
Conseiller Général d'Eymet,
Maire de Saint-Aubin-de-Cadelech,
Officier du Mérite Agricole

René COICAUD

Docteur en médecine,
Conseiller Régional d'Aquitaine,
Conseiller Municipal de Bergerac,
Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports